



**HAL**  
open science

## Néologie et classes d'objet

Jean-François Sablayrolles

► **To cite this version:**

Jean-François Sablayrolles. Néologie et classes d'objet. *Neologica : revue internationale de la néologie*, 2009, 3, pp.25-36. halshs-00608879

**HAL Id: halshs-00608879**

**<https://shs.hal.science/halshs-00608879>**

Submitted on 4 Sep 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

### Résumé

Le flou qui entoure le concept de néologisme, variable en fonction de l'unité lexicale adoptée, de la durée de la nouveauté, du rapport avec la « faute » et des fluctuations du sentiment néologique a abouti à mettre au jour ce paradoxe que c'est moins le néologisme qui pose problème que l'insuffisance des descriptions traditionnelles, en particulier lexicographiques, du lexique. Le modèle théorique des classes d'objets a alors semblé adéquat pour traiter la néologie avec sa conception de dictionnaires destinés prioritairement au traitement automatique des langues, mais qui peuvent secondairement servir de pierre de touche pour tous les types de néologie. C'est donc dans ce cadre théorique qu'ont été développées la veille néologique et l'analyse des données recueillies dans une base de données, afin de mieux connaître la créativité lexicale des locuteurs et l'évolution du lexique français contemporain.

Mots-clés : néologie, classes d'objets, dictionnaire, veille néologique, créativité lexicale, évolution du lexique

## NEOLOGIE ET CLASSES D'OBJETS

Les interrelations incontournables mais souvent difficiles, et parfois même conflictuelles, entre la collecte des néologismes et leur analyse d'une part et le concept de néologie d'autre part ont conduit à proposer une conception un peu renouvelée de celle-ci et à opter pour un cadre théorique particulier. La définition du néologisme comme mot absent du dictionnaire est en effet trop simpliste et conduit à des apories tant pratiques que théoriques présentées dans des travaux antérieurs<sup>1</sup>.

Après avoir rapidement précisé quatre points concernant le concept de néologie nous montrerons les affinités et interrelations entre le modèle néologique que nous avons développé et celui des classes d'objets. Ces aspects théoriques, secrétés par la pratique, ont à leur tour une incidence sur les pratiques à engager pour la veille néologique et l'analyse de la néologie du français contemporain.

### 1. Une conception large et scalaire de la néologie

Loin de constituer des unités discrètes, les néologismes se présentent sur une échelle de « néologicités » : ils sont plus ou moins néologiques en fonction de plusieurs paramètres.

#### 1.1. Le type d'unité lexicale du néologisme

Il convient d'abord de s'interroger sur la nature de l'unité lexicale. Le mot et le morphème étant mal définis et/ou surtout insatisfaisants comme unité lexicale, nous avons opté pour la lexie de Bernard Pottier telle qu'elle a été revue par Jean Tournier qui la définit comme un signe linguistique et une unité fonctionnelle mémorisée en compétence. Jean Tournier distingue des lexies simples (mais qui sont rarement néologiques sauf certains emprunts), des lexies dérivées, des lexies composées, des

---

<sup>1</sup> Il s'agit en particulier de l'article « Fondements théoriques des difficultés pratiques du traitement des néologismes » paru dans le volume VII-1 de la *Revue française de linguistique appliquée* (2002) et de la communication « Néologie et dictionnaire(s) comme corpus d'exclusion » à paraître dans les actes de la XII<sup>e</sup> Journée des dictionnaires organisée par Jean Pruvost de 2004, *Néologie et terminologie dans les dictionnaires*, J.F. Sablayrolles éd., Champion, 2009.

lexies prépositionnelles, des lexies complexes (jusqu'à la phrase inclusivement) et des lexies textuelles. Mais plusieurs problèmes se posent immédiatement. Voyons les deux principaux.

Des incertitudes planent sur le statut lexical ou non de certaines suites de plusieurs « mots » : lexie ou syntagme ? Ainsi *père célibataire* est-il une lexie face à *mère célibataire* qui en est assurément une<sup>2</sup> ou encore *contexte de transition* ? La fréquence et le fait qu'il y ait nomination plutôt que désignation servent à trancher, au cas par cas, plutôt négativement pour le premier et positivement pour le second. Mais la frontière est poreuse et la différence parfois ténue entre syntagme et lexie.

Par ailleurs des défigements affectent des séquences figées variées. Dans *être les dindons de la paix* (dans un contexte où des belligérants ne veulent pas être les dindons de la paix en signant un armistice qui les désavantagerait) ou *la CNIL n'a pas que des puces à fouetter*, les détournements de *être les dindons de la farce* ou *avoir d'autres chats à fouetter* relèvent incontestablement de la néologie parce qu'il y a de la nouveauté au niveau d'une unité lexicale). mais les défigements qui affectent des séquences qui ne sont pas des unités fonctionnelles (titre, phrase, fragment de texte) relèvent-ils encore de la néologie ? Des titres relevés dans la presse comme *L'important c'est le rose*, *La victoire en brillant*, *Le bûcher des vénalités*, *Le serment d'Hippolyte*, *La truette ou le marteau* sont-ils des néologismes ? Pendant des années nous avons considéré que oui, mais des discussions lors d'un récent travail sur le sentiment néologique<sup>3</sup> ont conduit à les considérer comme trop périphériques pour les traiter sur le même plan que des néologismes « prototypiques ». Nous avons donc décidé de les collecter mais à part. Le critère est celui d'être ou non une unité fonctionnelle<sup>4</sup>.

## 1.2. La période néologique

La période néologique est aussi un paramètre sur l'échelle de néologisme. Il faut considérer une lexie comme néologique dès son apparition, même si elle demeure un hapax, parce qu'on ne peut pas faire qu'un mot proféré ne l'ait pas été et que sa création est révélatrice de la créativité lexicale possible dans une langue à un moment donné de son histoire<sup>5</sup>.

La durée du caractère néologique et sa fin sont en revanche très variables, et ce en fonction de la rapidité et de l'ampleur de la diffusion. Cela ne peut être mesuré uniformément en un nombre d'années fixé a priori (10 ans, 5 ans ou toute autre durée décidée arbitrairement). Le recours aux dictionnaires comme corpus d'exclusion trouve ici quelque justification puisque les lexies entrent dans les dictionnaires seulement après qu'elles ne sont plus néologiques. Mais il ne peut être automatique et la consultation de l'étendue et la rapidité de la diffusion sur internet révèle parfois des surgissements, de type néologique, dans la langue courante de termes spécialisés présents dans les dictionnaires depuis longtemps. Ainsi *vraquier* daté de 1973 et utilisé par les professionnels du transport maritime n'est-il entré dans la langue courante qu'en 2004 à la suite du naufrage d'un navire de ce type et de la pollution occasionnée. L'écart entre la ou les premières attestations et la diffusion est un facteur à prendre en compte. Inversement des unités lexicales entrent dans certains dictionnaires que plusieurs années après la perte de leur statut néologique. L'exemple d'*expresso* est souvent cité : plusieurs décennies ont été nécessaires avant l'entrée dans le *Petit Larousse* alors même que le référent et sa dénomination étaient entrés dans les mœurs assez rapidement.

## 1.3. Néologisme et faute

Un autre facteur d'incertitude repose sur le concept de « faute ». Cet étiquetage est en général exclusif de la néologie : « ce n'est pas un néologisme, c'est une faute » objecte-t-on parfois devant

---

<sup>2</sup> *Mère célibataire* constitue d'ailleurs une sous entrée de dictionnaire sous l'entrée *mère*, avec une définition propre et une date de première attestation ou du moins de divulgation.

<sup>3</sup> Voir la présentation de cette expérience à quatre dans la communication de Samia Yahmed et de Sondes Ben Hariz.

<sup>4</sup> C'est pour cette raison qu'ont été exclus d'emblée les détournements de textes entiers qui relèvent de la parodie, et jamais de la néologie.

<sup>5</sup> À ce titre, les hapax doivent être relevés et pris en compte pour l'étude de la créativité lexicale mais ils devront être exclus de l'étude de l'évolution du lexique de la langue, où seules les lexies qui se diffusent doivent être prises en compte.

certaines créations comme *horribilité* par exemple. Mais il s'agit d'un jugement de valeur qui ne remplace pas une explication linguistique sur le mécanisme qui a fait naître la forme ainsi étiquetée et il cache le fait que nombre de fautes sont devenues la norme. Rappelons juste les fausses coupes avec l'agglutination de l'article dans *lierre*, *luette*, etc. ou les étymologies dites « populaires », par remotivation (*remède de bonne femme* pour *fame*) ou encore les changements de prononciation ou de construction syntaxique : seuls les puristes disent encore [jongle] ou [domter] ou emploient encore *pallier* ou *vitupérer* sans préposition. Relèvent ainsi de la néologie des innovations flexionnelles comme *ils closirent*, *causals* et *causaux*<sup>6</sup> ou *attrayant*, fondé sur la fausse coupe *ça a trait à* enregistré *ça attrait à*. Un nouveau verbe, du 3<sup>e</sup> groupe !, *attirer*, lu plusieurs fois, ne va-t-il pas finir par se répandre ?

Toutes les fautes ne sont cependant pas néologiques : les lapsus, bégaiements accidentels, etc. constituent des ratés de la production, ponctuels ou récurrents, qui relèvent plus de la pathologie que de la langue. Ils ne sont donc pas retenus.

Mais le facteur le plus important dans l'échelle de néologicit   r  side dans les fluctuations du sentiment n  ologique.

#### **1.4. Un sentiment n  ologique variable et un paradoxe**

Les objectifs de la collecte des n  ologismes, l'identit   des collecteurs (avec leur   ge, leur formation initiale, leur culture, leur conception de la n  ologie, leur exp  rience dans le domaine, leur degr   d'attention), la pr  sence d'indices dans le contexte, et surtout le type de matrice lexicale en jeu dans la cr  ation du n  ologisme constituent autant de facteurs de diff  rences dans les incorporations. C'est du moins le r  sultat de trois exp  riences conduites    ce sujet. La premi  re conduite en 1974 par des proches de Louis Guilbert concluait    l'impossibilit   de d  finir pr  cis  ment le n  ologisme mais identifiait des zones n  olog  nes au statut mal d  fini. Les deux autres que nous avons initi  es et pilot  es visent au contraire    mieux conna  tre les facteurs de divergence d'appr  ciation pour les r  duire et parvenir    une homog  nisation des collectes et des analyses.

Ces enqu  tes, dont nous ne connaissons pas d'  quivalent ailleurs (mais certaines ont pu   chapper    notre vigilance), ont conduit    une conclusion quelque peu paradoxale, dans le sens   tymologique d'inattendu : les difficult  s d'identification des n  ologismes ne viennent pas du concept de n  ologie. Celui-ci se laisse assez facilement d  finir : c'est une innovation au niveau de la cr  ation ou de l'usage d'une unit   lexicale. Mais c'est l'insuffisance des descriptions du lexique conventionnel, par rapport auxquelles on peut mettre en   vidence et mesurer l'ampleur d'une innovation, dans la forme, le sens, la combinatoire ou les usages, qui est    incriminer. Les descriptions des dictionnaires traditionnels sont trop peu compl  tes et trop peu syst  matiques pour servir de pierre de touche. Par exemple, sur une dizaine de dictionnaires consult  s, seul le *Nouveau Petit Robert* indique que *combler* ne s'emploie gu  re qu'avec des concrets et que donc le *comblement de lacunes cognitives* serait n  ologique (et acad  miquement incorrect). Ces lacunes des dictionnaires et la conception large de la n  ologie, renouant avec le pass   plus qu'elle n'innove vraiment, m  me si nous avons cru na  vement quelque temps l'avoir invent  e, avec la n  ologie par combinatoire syntaxique et lexicale<sup>7</sup>, nous ont convaincu de l'int  r  t de la description de la langue au moyen des classes d'objets et des dictionnaires   lectroniques du type de ceux   labor  s au LLI.

## **2. N  ologisme et classes d'objets**

Ce mod  le et les dictionnaires qui s'appuient sur lui donnent en effet une assise th  orique plus solide au concept de n  ologie. Mais si celle-ci tire partie de ce cadre th  orique, elle lui fournit en retour des unit  s lexicales    inclure dans ses dictionnaires.

---

<sup>6</sup> Littr   indique    *causal* qu'« il n'a point de pluriel masculin » et regrette    l'article *clore* que ce verbe soit d  fectif : « pourquoi en effet ne dirait-on pas je closis, tu closis... ? ». Des dictionnaires r  cents indiquent que les deux formes de pluriel *causals* et *causaux* sont possibles.

<sup>7</sup> Voir dans Sablayrolles 2000 des r  f  rences    des dictionnaires du XIX<sup>e</sup> si  cle ou    l'*Histoire de la Langue fran  aise* de Ferdinand Brunot et des exemples qu'ils donnent.

## 2.1. Un fondement théorique

Le modèle des classes d'objets, fortement influencé par l'approche distributionnaliste, propose une description de la langue fondée sur la création de dictionnaires de phrases élémentaires, c'est-à-dire de prédicats saturés par ses arguments. Pour chaque prédicat (que ce soit un verbe, un nom, un adjectif...) il faut fournir son schéma argumental avec les classes d'objets qui peuvent saturer chacune des positions de ce schéma. Pour chaque argument, il faut lister les prédicats dont il peut saturer une place. Les classes d'objets ne sont pas établies a priori, sur des intuitions sémantiques, mais sur des comportements syntaxiques attestés. Une distinction est ainsi établie entre les classes des aliments et des médicaments qui pourraient sembler proches puisqu'on prend un médicament comme on prend un aliment, mais c'est seulement avec la classe d'objets médicament que le prédicat *prendre* peut être employé sous la forme nominale : *la prise d'un cachet* vs \* *la prise d'une escalope*.

Dans le cadre des classes d'objets, la néologie ne relève donc plus de vagues intuitions sujettes à des fluctuations, distractions et intermittences mais elle s'appuie sur la constatation d'un écart par rapport à une description systématique du fonctionnement d'une unité lexicale. Cet écart peut affecter l'existence même de la forme, son sens, sa combinatoire ou encore ses usages (avec des changements de registres, de niveaux, de topolectes...). Ce qui conduit à distinguer quelques grands types de néologie.

Relèvent de la néologie formelle non seulement les signifiants non attestés auparavant comme *printer*, *on valibus*, *désouvider*... mais aussi des créations homonymiques construites sur des bases différentes comme *rosacé* (*rosace* /*rose*) avec pour signifiés « en forme de rosace » et « d'une couleur tirant sur le rose », *endormissement* (*s'endormir* / *endormi*) avec pour signifiés « la phase de passage de la veille au sommeil » et « le fait de se sentir peu vif », ou construites à l'aide de mêmes formants comme les trois *anatopisme*... Sans lien sémantique directe, ces lexies montrent des différences dans leur schéma argumental, leurs synonymes, leurs marques d'usages, etc. La connotation positive d'*anatopisme* défini par un publicitaire comme « sensation agréable de dépaysement d'un touriste dans telle région » (avec des prédicats verbaux comme N0 <hum> *jouir de*...) contraste avec le sens attesté en psychiatrie « troubles pathologiques ressentis par les personnes déracinées » (avec comme verbes précatifs possibles N0 <hum> *souffrir de*, *être affecté par*...). Ni l'un ni l'autre n'ont de rapport avec l'*anatopisme*, fait sur le modèle d'*anachronisme*, procédé littéraire de science-fiction consistant à faire apparaître des réalités en dehors de leur cadre géographique normal. Les cas d'homonymies par remotivation comme *intraitable* « qui ne peut pas être traité » au lieu d'« impitoyable » sont passibles d'un même traitement par néologie formelle.

Relèvent de la néologie sémantico-syntaxique des variations dans la nature des classes d'objets qui peuvent figurer dans le schéma argumental d'un prédicat. Ainsi on a d'abord *détricoté* des inc <tricot>, puis cela a été appliqué au texte de la constitution européenne, donc à un inc <texte> (sans doute sans savoir qu'un texte est, comme un tissu, fait de fils entrelacés) puis ce prédicat a ensuite été appliqué aux contenus de certains types de texte et *on a détricoté les acquis sociaux* ina <contrat offrant des garanties >. Un même type d'extension, cette fois-ci clairement métaphorique avec un passage d'un inc <objet informatique> à un humain, est reconnaissable dans le *candidat a été formaté pour le poste*.

La publicité récente de la SNCF « *la prise de train bénéficie à la santé de votre voiture* », transgresse le schéma argumental du prédicat nominal *prise* (employable avec des N1 <médicament>, <nom de ville>). Cette transgression ludique, qui révèle la norme en la violant, est plus syntaxique que sémantique et se fonde sur l'emploi de la forme nominale du prédicat dans un cas où seule la forme verbale est attestée. Le thème de la santé facilite sans doute la transgression puisque *prise* de *prise de médicament* est possible.

Ce type de mécanisme est fréquemment actionné quand la tournure syntaxique de la phrase en cours d'émission contraint le locuteur à employer dans une autre partie du discours la lexie qu'il a en tête, dans ce que Blanche-Noëlle Grunig appelle son projet préverbal. Ainsi avons-nous pu lire *fautes de tapement de texte* (au lieu de *frappe* à partir de *taper un texte*), *l'examination de la lettre* (au lieu d'*examen* du fait de la présence de *elle examine la lettre*) etc.

Le schéma argumental peut aussi être bousculé d'une manière purement syntaxique, sans changement de sens, comme dans la création d'un emploi transitif direct d'un prédicat verbal

ordinairement intransitif (*NO est désopilant*) ou pronominal (*NO <hum> s'est désopilé*) : *NO <hum> nous désopile avec des gags délirants...*

Que la plupart de ces productions soient des fautes n'empêche qu'il faille en décrire le mécanisme et le modèle des classes d'objet fournit une manière de décrire linguistiquement les changements d'emplois d'une lexie. Par ailleurs, les productions de ce type qui se diffusent doivent être prises en compte dans les dictionnaires électroniques élaborés ou en cours d'élaboration

## **2.2. L'analyse en prédicats et classes d'objets des néologismes**

Les néologismes sont des unités lexicales comme les autres. Ils doivent donc être décrits selon les mêmes procédures que les autres lexies, en termes de prédicats, d'arguments et de classes. Ils doivent entrer dans des classes déjà constituées. À ce sujet, Maurice Gross faisait remarquer<sup>8</sup> que le verbe *faxer* a eu dès son apparition les mêmes propriétés distributionnelles et transformationnelles que *téléphoner*, *télégraphier*, etc. et que l'invention de tout nouveau système de transmission de messages conduirait à la création d'un verbe qui auraient également ces propriétés.

Si les hapax ne sont pas traités, cela ne nuira pas gravement à l'utilité des dictionnaires électroniques fabriqués. Et s'il vaut sans doute même mieux qu'ils ne soient pas entrés dans le dictionnaire, ils doivent cependant être aussi décrits dans les mêmes termes que les autres lexies, ne serait-ce que pour les études sur la créativité lexicale. En revanche si les néologismes se diffusent, il faut bien sûr leur accorder une place dans les dictionnaires électroniques. C'est et ce sera pour l'équipe néologie de LDI l'occasion de collaboration avec les autres équipes. Mais cela ne suffit pas.

L'introduction d'une lexie dans un champ sémantique peut en effet avoir des conséquences sur le fonctionnement d'autres lexies du même champ. Il arrive par exemple que les néologismes se trouvent en position de synonymie, d'antonymie ou d'hyponymie / hyponymie avec des lexies conventionnelles déjà présentes dans les dictionnaires électroniques. Il faut alors revenir sur certaines descriptions déjà faites pour les compléter. Par exemple *printer* de *Je vais printer ce document* doit avoir la même description en termes de classes d'objets qu'*imprimer* dont il devient un synonyme (et plus seulement une traduction). Nous n'avons pour l'instant qu'une attestation orale de cet emploi. Il n'y a donc pas urgence à modifier un dictionnaire électronique pour lui faire place et envisager les conséquences de son insertion. En revanche, le verbe *forwarder* se répand comme une traînée de poudre, tant à l'écrit qu'à l'oral. Sa description en termes de classes d'objets sera assez proche de celle des prédicats *transmettre*, *réacheminer* mais, pour l'heure, ce verbe n'est employé que pour des messages électroniques. Son argument 2 (N1) sera donc plus restreint que celui de ces verbes, dont il est alors un hyponyme.

Dans cette voie, nous pensons intéressant de préciser les relations syntactico-sémantiques qui existent entre le nouvel emploi d'un signifiant et l'emploi plus ancien d'où il dérive, si toutefois ils ne constituent pas des cas purs et simples d'homonymie complète. Ainsi des trois emplois relevés de *détricoter*. Les critères proposés par Igor Mel'çuk pour distinguer trois degrés de proximité / éloignement entre les lexies d'un même vocable sont des outils utilisables, comme le sont les propositions d'analyse des évolutions de sens de Vincent Nyckees (2000 et à paraître).

Mais les applications pratiques du cadre théorique des classes d'objets résident surtout dans la veille néologique et dans l'étude de la néologie.

## **3. La veille néologique et l'analyse de la néologie**

### **3.1. La veille néologique**

Pour être « scientifique » la veille néologique doit donner des résultats identiques quels que soient les collecteurs. C'est pour comprendre et réduire les divergences d'incorporation et d'analyse que nous avons conduit une expérience sur le sentiment néologique. Avec des critères bien définis et après une étape de repentirs à la vue des résultats des autres collecteurs, on parvient à rapprocher nettement les résultats et deux des quatre collecteurs parviennent à un taux d'accord de l'ordre de 96% dans l'incorporation et l'analyse. C'est prometteur. Nous avons commencé à tirer les leçons de cette

---

<sup>8</sup> Dans son séminaire de DEA, en 1988-1989.

expérience pour trancher des problèmes délicats, répertorier des critères d'incorporation et d'analyse à consigner dans un fascicule et préciser nos besoins pour une veille semi-automatisée. Plusieurs nécessités semblent devoir être explicitées.

- Il est nécessaire de bien définir les objectifs visés. Contrairement à d'autres observatoires, l'objectif n'est pas purement lexicographique : lister des lexies à intégrer dans des dictionnaires de type commercial. Nous relevons tous les néologismes que nous trouvons sans rien exclure a priori afin de ne pas fausser les études de la créativité lexicale du français contemporain. Il sera toujours possible de procéder ultérieurement à des tris dans la base de données.

- Il est nécessaire d'établir des critères aussi clairs que possibles et de les exposer dans un document qui récapitule les consignes. Rappelons que doit être considérée comme néologisme toute lexie qui n'existait pas dans un état immédiatement antérieur de la langue (y compris les homonymes) et toute lexie qui présente une innovation par rapport à ses emplois conventionnels antérieurs, tels qu'ils sont ou devraient être définis dans les dictionnaires.

- Il est nécessaire de réfléchir aux cas qui posent problème pour adopter une position commune, si possible la plus motivée ou satisfaisante possible linguistiquement. Nous rappelons la solution adoptée pour les défigements d'éléments qui ne constituent pas à proprement parler des unités fonctionnelles.

- Il est nécessaire de réfléchir aux moyens de la veille néologique automatisée, d'abord pour une partie de la néologie formelle puis pour tous les types de néologismes, en particulier ceux qui mettent en cause la combinatoire syntaxique et lexicale, en fonction des spécificités du LDI et des outils que nous avons commencé d'élaborer avec les informaticiens. Nulle doute qu'il n'y ait qu'avec l'appui de dictionnaires électroniques fondés sur les classes d'objets pris comme corpus d'exclusion que l'on puisse construire un programme d'extraction automatique des néologismes, quel que soit leur type. En attendant que de tels outils soient mis au point et soient opérationnels, des dépouillements manuels devront être effectués. Il y aura même une période où il faudra mettre à profit les décalages entre des extractions manuelles et des extractions automatiques plus volumineuses sur un même corpus pour rendre plus performants les programmes d'extraction automatique qui ont d'indéniables avantages. Ils ne connaissent pas de distraction, sont constants dans leur pratique et ils peuvent traiter une quantité de documents incomparablement supérieure à ce que peut faire une équipe d'humains, pris par de multiples tâches par ailleurs de surcroît.

Mais la veille néologique, qui peut légitimement constituer une fin en soi, peut également être le point de départ de travaux d'analyse linguistique.

### ***3.2. La construction d'une base de données***

Nos objectifs, multiples, dictent la forme de la base de données nécessaire. Nous nous proposons

- l'étude de la créativité lexicale (en prenant en compte toutes nos trouvailles)
- l'étude de l'évolution du lexique du français, en particulier de sa morphologie, en ne prenant en compte que les néologismes dont les journaux ou internet montrent qu'ils connaissent une certaine diffusion.
- la production de produits divers, qui peuvent être exploités économiquement, en particulier en fournissant des néologismes à des maisons d'édition.
- le développement d'études diverses des données incorporées

Un petit groupe de quatre membres de l'équipe ayant eu des expériences dans ce domaine antérieurement s'est réuni pour y réfléchir<sup>9</sup>.

Nous avons commencé par préciser les objectifs précis visés dans l'étude de la néologie du français contemporain, puis nous sommes partis des champs de la base la plus récente, celle d'ONEOFran, et nous avons discuté du nombre et du contenu des champs jugés souhaitables. Nous en avons arrêté une vingtaine, en distinguant des champs obligatoires à remplir au moment de la confection de la fiche (une douzaine), des champs facultatifs et traitables ultérieurement (il y en a

---

<sup>9</sup> Il s'agit de Claudette Groud (Bornéo 1 et 2), de Gérard Petit (ancien responsable néologie chez Larousse), de John Humbley et de Jean-François Sablayrolles (base ONEOFran de Paris 7).

cinq) et deux champs « administratifs » automatiques pour le créateur et la date de la fiche et idem pour la révision. Outre les divers champs, ont été fixés les contenus des menus déroulants ou types d'informations pour chacun des champs.

Là encore pour que ces bases soient exploitables, il faut faire preuve d'homogénéité dans la manière d'analyser les données et de remplir les divers champs de la fiche. Les consignes sont donc récapitulées dans un fascicule en cours d'élaboration. L'expérience sur le sentiment néologique a ainsi permis de traiter des cas discutables, et après réflexion de trancher pour un type de solution qui s'imposera ensuite à tous ceux qui établiront des fiches.

Il y a ainsi une mise en garde dans la confusion entre la forme d'un néologisme et la matrice qui l'a créé. La *planche à promesses* dans *faire marcher la planche à promesses* est, morphologiquement, un composé, mais il est créé par détournement de *planches à billets* de *faire marcher la planche à billets*. Considérer que la matrice est la composition interdirait d'interpréter correctement cette lexie et cette expression nouvelles. Que pourrait donc bien être une *planche à promesses* non mise en rapport avec *la planche à billets* ?

Il y a aussi une consigne rappelant que les marques flexionnelles ne sont pas des suffixes dérivationnels et qu'il faut donc traiter comme préfixé et non comme parasyntétique un mot comme *repulper* (*sa peau*), et traiter par la conversion et non la dérivation inverse des mots comme *la glisse*, *la gagne*, *la mange* ou encore faire la distinction entre conversion et déflexivation (*la glisse*, *la mange* vs *le boire* et *le manger*).

Les éléments empruntés à des langues anciennes (noms : *logo-*, verbes *graph-*, adjectifs *néo-*, *paléo-*) doivent être considérés comme des formants de composés savants (recomposés) ou composés hybrides (s'ils sont associés des éléments d'une autre langue) et non comme des affixes, malgré une tendance actuelle en ce sens. La grammaticalisation n'a pas encore fait son œuvre et vidé de leur sens plein ces éléments, qui peuvent par ailleurs être en première ou dernière position (du moins pour ceux qui sont originellement des noms ou des verbes).

Il y a donc « règles » de ce type pour les matrices et il y en a aussi pour tous les champs. Nous ne nous abusons pas. Nous ne réglons pas tous les problèmes d'entrée de jeu. Des problèmes récalcitrants ne manqueront pas d'apparaître. Nous y réfléchissons et chercherons des arguments linguistiques pour trancher. Ainsi il y a eu et il y aura des avenants au fascicule.

Les données collectées et analyses faites dans cette base de données nous permettent des requêtes simples, champ par champ, et des requêtes plus complexes croisant plusieurs champs.

### **3.3. Des interrogations simples et des interrogations croisées**

Tous les observatoires de néologie se livrent à des requêtes simples, en particulier au calcul en pourcentage des matrices lexicales activées.

D'autres calculs simples avec des pourcentages peuvent être effectués. Ils portent sur les catégories grammaticales (les noms représentent de l'ordre de 80%, les verbes environ 10%, les adjectifs et les adverbes se partageant le reste), sur les domaines du savoir des énoncés où ils sont produits, sur leur appartenance à des classes de prédicats ou d'arguments (il y a ainsi beaucoup plus d'inanimés abstraits qu'on ne l'imagine), sur leur forme (décrite en termes de nombre et qualité des morphèmes et de nombre de syllabes, ouvertes et fermées), sur les types de sources où ils figurent (avec les genres littéraires par exemple : les chroniques et billets en fournissent un grand nombre au regard de la brièveté des énoncés, comme les slogans publicitaires, etc.), sur la présence de gloses ou commentaires...

Mais il est souhaitable d'aller au-delà pour des études dont nous n'avons pas connaissance qu'elles aient été conduites systématiquement ailleurs. L'hypothèse de départ de notre thèse, qui a reçu un début de confirmation, mais encore insuffisante, est que tous les locuteurs ne créent pas autant de néologismes ni les mêmes en fonction des circonstances d'énonciation. Des interrogations portant sur plusieurs champs simultanément sont susceptibles de faire avancer nos connaissances sur les facteurs sociolinguistiques et énonciatifs de la néologie. Il faudra réfléchir aux combinaisons de champs pouvant fournir des résultats éclairants.

## **Conclusion**



C'est donc un vaste chantier qui s'ouvre devant nous. Nous sommes plutôt bien armés pour le conduire, mais il faudra des bras et des moyens, d'autant plus que la néologie nous fournit des données sans cesse renouvelées en nombre et en qualité. Ces nouvelles données ont l'avantage de valider ou d'invalider les hypothèses que nous avons émises avant leur apparition. Elles révèlent aussi des évolutions dans la créativité lexicale des francophones (de l'hexagone puisque nous nous centrons sur cette production, mais des comparaisons avec le reste de la néologie francophone seront à faire) et dans le type de néologismes qui s'installent durablement. Nous avons constaté de nouvelles matrices lexicales à l'œuvre et des changements de productivité de certaines d'entre elles, ce qui corrobore les observations faites par Alain Rey et Josette Rey-Debove dans l'introduction du *Nouveau Petit Robert*, p. XIV : « les néologismes, toujours aussi nombreux, sont en outre formés selon de nouveaux modèles » et « il faut accepter qu'une langue vivante change de norme », jugement auquel nous souscrivons sans réserve.